

IDENTIFICATION

M FLORENTIN PIERRE

BEAUNE
FRANCE

N° d'adhérent : 20100922703939

Pour le compte de :

SARL AUDIOPRO
49 RUE GAMBETTA
71000 Macon

N° SIREN : 492 974 027

Régime d'imposition : Réel normal

Période déclarée : Décembre 2020

Date limite de dépôt : 21/01/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (*Applicable à compter du 01/09/2020*)

Annexe N° 3310-A (*Applicable à compter du 01/09/2020*)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal - mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS IMPOSABLES (HT)

01	Ventes, prestations de services	43 199
----	---------------------------------	--------

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

Opérations réalisées en France Métropolitaine	Base hors taxe	Taxe due
08 Taux normal 20 %	945	189
09 Taux réduit 5,5 %	42 254	2 324
16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		2 513

TVA DÉDUCTIBLE

19 Biens constituant des immobilisations	141
20 Autres biens et services	336
22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	878
23 Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	1 355

TAXE À PAYER

28 TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)	1 158
29 Taxes assimilées calculées sur annexe N° 3310-A	499
32 Total à payer (ligne 28 + ligne 29 - ligne AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	1 657

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Imprimé à fournir en annexe à la déclaration CA3 ou isolément
en cas de non-assujettissement à la TVA

B - DÉCOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES

ÊTES-VOUS REDEVABLE DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES DE SOCIÉTÉS ? (CGI, ART. 1010)

Oui

	Nombre de véhicules possédés ou loués	Nombre de kms remboursés	Taxe due
117 Véhicules de sociétés taxés selon les émissions de CO2	1		499
TOTAL DES LIGNES 47 À 140			499